

Le 15 novembre 2022,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ordre du jour du Conseil Territorial d'Est Ensemble du mardi 15 novembre 2022

L'intégration de Bondy à la Mission Locale Intercommunale pour l'emploi des jeunes, le Règlement local de publicité intercommunal et l'extension et la reconduction des financements des « classes métiers d'arts » figurent parmi les 38 délibérations à l'ordre du jour de ce Conseil.

I. La mission locale intercommunale pour l'emploi des jeunes (MIEJ)

Sur le Territoire d'Est Ensemble, où l'accès à l'emploi est la 1^{ère} source d'inégalité sociale sur le territoire, et où les 18-30 ans représentent plus de 21 % de la population, les Missions Locales ont un rôle central à jouer. Elles exercent une mission de service public de proximité auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans et les accompagnent dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Est Ensemble, dans son rôle de coordinateur et conformément à sa feuille de route fait de l'emploi des jeunes une des priorités du mandat. L'EPT accompagne également depuis plusieurs mois le processus de rapprochement entre les différentes Missions Locales de son Territoire, aux côtés des services de l'Etat, avec :

- La fusion en 2022 des Missions Locales de Bobigny et Pantin, regroupant ainsi au sein d'un point d'entrée unique les équipes dédiées aux jeunes des communes de Bobigny, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas et Pantin ;
- Et avec la récente intégration de Bondy dont la Mission Locale a disparu, à la MIEJ de Bagnolet, Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville.

L'intégration de Bondy à la Mission Locale Intercommunale marque le début d'un processus de travail collaboratif qui doit permettre une réflexion plus globale sur le projet de service de la MIEJ ; les leviers activables pour renforcer son ancrage territorial ; et les modalités qui vont permettre de poursuivre les efforts déjà réalisés pour consolider sa situation financière.

Les rencontres entre les Maires, Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble, le Bureau et le CA de la MIEJ autour de ces nécessaires fusions ont également permis d'ouvrir des échanges pour l'intégration de deux Elus d'Est Ensemble à la gouvernance de la Mission Locale Intercommunale.

II. Le règlement local de publicité intercommunal

Depuis 2020, Est Ensemble a engagé le travail pour l'élaboration de son Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi). Il a pour objectif d'encadrer l'affichage publicitaire et les enseignes (en adaptant les règles nationales de protection aux spécificités du territoire), d'harmoniser les règles et d'équilibrer l'affichage publicitaire tout en prenant en compte les besoins des professionnels du commerce et de la communication. À ce titre, il constitue un élément essentiel pour la protection des paysages et du cadre de vie, pour la qualité des commerces et le bon fonctionnement du Territoire.

Le 19 octobre dernier, une réunion publique a permis de présenter aux habitants un 1^{er} état des lieux en matière d'affichage publicitaire, d'expliquer les enjeux qui se posent pour le territoire d'Est Ensemble et aux habitants de

donner leur avis. Cette réunion a permis d'alimenter et d'orienter les réflexions sur le diagnostic (panneaux, enseignes, publicités lumineuses, publicités sur mobilier urbain...).

Conformément aux dispositions prévues dans ce cadre, ce sera au tour du Conseil de Territoire de débattre sur les orientations du futur RLPi. Son élaboration se poursuivra tout au long de l'année 2023 et d'autres échanges seront programmés.

III. Extension et reconduction des conventions de financement - Classes Métiers d'art

Fort de sa tradition de faubourg industriel et artisanal, Est Ensemble a engagé depuis sa création, une politique volontariste de soutien en direction des métiers d'art, en faisant le pari d'implanter sur son Territoire des savoir-faire d'excellence. Cette politique de soutien inclut la volonté de faire connaître ces métiers auprès des habitant.e.s du territoire, et des scolaires notamment.

Le pôle « métiers d'art » d'Est Ensemble et le collège Jean Lolive se sont associés afin d'expérimenter un projet pédagogique innovant, basé sur un parcours de découverte et de pratique des métiers d'art, avec des élèves de 3^{ème}. Cette « classe métiers d'art » conjugue découverte des métiers d'art, rencontre avec des professionnels (artisans du Pôle « Métiers d'Art » d'Est Ensemble, compagnons du devoir), expérimentation pratique de savoir-faire (création textile, sérigraphie, typographie, céramique, matériaux souples, etc.), expression de la créativité, et découverte du territoire.

Les objectifs pédagogiques sont multiples : ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation ; mettre en valeur des attitudes et des compétences de pratiques artistiques et artisanales pour des élèves en difficulté scolaire ; créer une ouverture culturelle par la rencontre avec des artisans d'art et par les différentes visites et sorties pédagogiques tout au long de l'année scolaire.

Le Conseil de Territoire d'Est Ensemble sera ainsi amené à délibérer sur une convention de financement entre :

- Est Ensemble et le Collège Jean Lolive de Pantin pour soutenir sur l'année 2022-2023, la classe « métiers d'art » et ses deux parcours à hauteur de 8000 € ;
- Est Ensemble et le Collège Lavoisier de Pantin pour l'ouverture en 2022-2023, d'une nouvelle classe « métiers d'art » au sein d'une classe SEGPA à hauteur de 4000 €.

A propos d'Est Ensemble

Créée en 2010, la communauté d'agglomération Est Ensemble est le fruit de l'ambition commune des élus de neuf villes de Seine-Saint-Denis (Bagnollet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville). Au 1er janvier 2016, elle est devenue l'Établissement public territorial (EPT) Est Ensemble. Avec 431 000 habitants, cet EPT est un acteur-clé de la métropole du Grand Paris.

Contact presse : Sonia Salhi – sonia.salhi@est-ensemble.fr ; 06 14 62 47 30